



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE L' AISNE
SOUS PREFECTURE DE SOISSONS

**INSTALLATION DE STOCKAGE DE DECHETS
MENAGERS ET ASSIMILES
de la SA TRAVADEC à ALLEMANT**

**Compte-rendu de la réunion
de la Commission Locale d'Information et de Surveillance
du 12 octobre 2006 tenue sur le site de l'Ecopôle de Allemant à 9 h 30**

La réunion a été présidée par M. Lionel LEMOINE - Sous-Préfet de SOISSONS

ETAIENT PRESENTS :

REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES LOCALES :

- M. Marc HENNEVEUX - Maire d'ALLEMANT
- M. Bernard SOLAU, Maire de PINON

REPRESENTANTS DE LA SOCIETE EXPLOITANTE :

- Mme O. OBERTI - Directeur d'agence
- Mlle B. CAFLERS - Ingénieur Environnement

REPRESENTANTS DES ASSOCIATIONS DE DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT

- M. Yves MENU - Association Vie et Paysages
- M. Gilles GASTEL - Association Vauxaillon Nature

REPRESENTANTS DES SERVICES DE L'ETAT :

- M. Ch. HOUY - DRIRE Picardie - Inspecteur I.C.P.E. -
- M. DURAND - DDAF de l'Aisne

Ont également participé à la réunion :

- Mlle Marie-Jeanne VOUGNY - Directrice Technique VALOR' AISNE, représentant Monsieur le Président de VALOR' AISNE
- M. Thierry HENRION - responsable d'exploitation - société TRAVADEC
- M. Baptiste DEBREE - Responsable exploitation Travaux - société TRAVADEC

Avait été également invité à participer à cette réunion

- M. le président de la Communauté de Communes des Vallons d'Anizy

ooOoo

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 13 octobre 2005
2. Présentation du suivi d'exploitation du site pour l'année 2005
3. Projets en cours : valorisation du biogaz - unité de traitement des lixiviats
4. Point d'essai sur l'effarouchement des oiseaux
5. Questions diverses
6. Visite des différentes installation du site

⌘⌘⌘⌘⌘

M. le Sous-préfet ouvre la séance, remercie les membres présents et propose d'étudier les points figurant à l'ordre du jour.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 13 OCOTBRE 2005

Chaque membre a été destinataire du procès-verbal et d'un addenda ultérieur

Le Président demande si des remarques sont émises.

En l'absence d'autre observation, le PV est approuvé.

2. DOCUMENT ANNUEL D'INFORMATION DU PUBLIC

Chaque membre a été destinataire du document annuel d'information établi par l'exploitant (année 2005).

M. HENRION en assure le commentaire par projection sur écran des points significatifs.

Un document "papier" de cette projection était disponible pour chaque membre. Il est de plus annexé au présent compte rendu.

Au cours de la discussion sur ce thème, des précisions ont été données sur :

- ⇒ l'apport exceptionnel de déchets provenant de l'ex-décharge non autorisée de VIGNOLLES située sur l'emprise du R.D.1
- ⇒ le suivi de la qualité des eaux pratiqué par l'IRH, à la demande de l'Inspection des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
- ⇒ l'état de qualité des eaux et des rejets dans le ru de la Guerbette

3. PROJETS EN COURS : VALORISATION DU BIOGAZ - UNITE DE TRAITEMENT DES LIXIVIATS

M. HENRION présente les projets de valorisation :

- ♦ valorisation "électrique" (production de courant) à partir du biogaz (méthane CH₄),
- ♦ valorisation des lixiviats par la réinjection des lixiviats dans le massif de déchets et mise en place d'une couverture étanche permettant de maîtriser la teneur en eau du massif pour la production optimale de méthane.

Mme OBERTI amène des précisions d'ordre économique sur l'intérêt de développer et mettre en œuvre ces projets. Par ailleurs, l'intérêt environnemental est indéniable

M. le sous-préfet demande quelle date constitue l'objectif de l'exploitant.

Il lui est répondu qu'il est envisagé la fin de l'année 2007.

Dans ces conditions, une réunion de la CLIS, principalement destinée à la prise de connaissance de ce projet, sera nécessaire dans le courant de l'année 2007.

Les principes généraux de ce projet figurent au document annexé.

4. POINTS SUR L'ESSAI D'EFFAROUCHEMENT DES OISEAUX

M. HENRION rend compte des différents essais d'effarouchement pratiqués.

Des essais avec canon à gaz et fusées ont eu lieu durant 4 mois. il est actuellement constaté une régression significative de la présence de l'avifaune parasite en comparaison des situations constatées durant les années précédents.

Est évoqué la possibilité du recours à un fauconnier. Cette solution ne sera toutefois pas mise en œuvre dans un futur proche compte tenu de l'accoutumance très rapide des oiseaux à ce type d'intervention.

M. GASTEL intervient sur le problème de la grippe aviaire.

M. le sous-préfet lui apporte les réponses telles que les dispositions réglementaires s'appliquent aux différentes présences de l'avifaune (élevage familial et avifaune sauvage...).

M. HENRION conclut que des actions ponctuelles continueront d'être menées autant que de besoin.

5. QUESTIONS DIVERSES

Compte tenu des interventions antérieures sur le thème "des odeurs", M. le sous-préfet s'enquiert de la persistance ou on de ces phénomènes.

M. le maire d'ALLEMANT mentionne que quelques jours par an il existe une atteinte olfactive, mais sans atteindre un niveau nauséabond.

Il préviendra le responsable de l'Ecopole lorsqu'il relèvera ou aura connaissance par les administrés de ces odeurs.

6. VISITE DU SITE DE L'ECOPOLE

En préalable à la visite des installations monsieur HENRION présente l'évolution de la configuration des lieux, l'ampleur des travaux et techniques mises en œuvre.

Aucune remarque particulière n'est formulée au cours de la visite (atelier de tri compactage et centre de stockage).

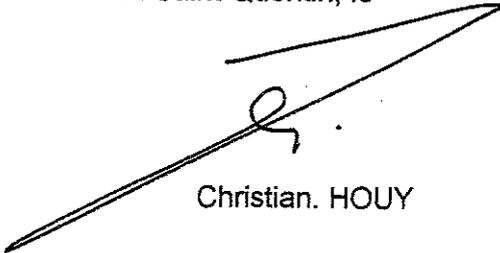
A Soissons, le 20/11/06

Le Président



rédigé et proposé par le Secrétaire,
Inspecteur des installations classées
pour la protection de l'environnement

A Saint-Quentin, le



Christian. HOUY